



L'actu du moment

Les métiers de la viticulture inclus dans la liste des métiers en tension

Afin de faciliter les embauches dans le secteur agricole, le Gouvernement avait engagé le 23 février dernier une consultation des partenaires sociaux pour inclure les métiers agricoles dans la liste des métiers en tension. C'est désormais chose faite.

[L'arrêté du 1^{er} mars 2024 modifiant l'arrêté du 1^{er} avril 2021](#) relatif à la délivrance des autorisations de travail aux étrangers non européens a été publié au Journal Officiel. Il vous permet de recruter des ressortissants étrangers sans que la situation de l'emploi puisse vous être opposée.

En pratique, vous n'avez plus à effectuer la publicité préalable de l'offre d'emploi, pendant une durée de 3 semaines, auprès de France Travail (anciennement Pôle emploi). Vous pouvez suivre la procédure d'embauche habituelle pour les ressortissants étrangers.

RAPPEL DE LA PROCEDURE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAIL

Pour qui exactement ?

Elle concerne l'embauche de ressortissants étrangers dont la nationalité relève d'un pays tiers à l'Union Européenne, l'Espace Economique Européen (voir [ici](#)), la Confédération suisse et certains micro-Etats européens (Andorre, Monaco, Saint-Marin).

Dans quels cas ?

Certains titres de séjour dispensent les ressortissants étrangers d'autorisation de travail. Vous pouvez retrouver ces titres de séjour à [l'article R. 5221-3 du code du travail](#).

Pour les salariés étrangers non européens qui ne disposent pas de l'un de ces titres, une autorisation de travail est nécessaire et c'est à vous, en tant qu'employeur, d'en faire la demande via ce lien : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>.

Dans tous les cas, le code du travail (articles R.5221-41 et suivants) impose aux employeurs de vérifier lors de l'embauche d'un salarié étranger que ce salarié est bien titulaire d'un titre de séjour en cours de validité valant autorisation de travailler ou d'une autorisation de travail ou d'un justificatif d'inscription sur la liste de demandeurs d'emploi.

Pour cela, l'employeur doit, au moins 2 jours ouvrables avant la date d'effet de l'embauche, demander à la préfecture de département du lieu d'embauche l'authentification du titre de séjour ou de l'autorisation de travail du ressortissant étranger qu'il souhaite embaucher.

A défaut de réponse dans les 2 jours ouvrables suivant réception de la demande, l'obligation de l'employeur de s'assurer de l'existence de l'autorisation de travail est réputée accomplie (article R. 5221-42 du code du travail).

Exception :

Conformément à l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968 modifié, les ressortissants algériens ne peuvent bénéficier de la liste des métiers en tension. En conséquence, tout projet de recrutement doit faire l'objet d'une publicité préalable de 3 semaines auprès de France Travail.

Les dernières parutions aux JO, JOUE et au BO Agri

Aides et financements

- Décret n° 2024-157 du 28 février 2024 portant dispositions complémentaires pour **favoriser le développement de l'assurance contre certains risques agricoles** à compter de l'année 2024 : [ici](#)
- Arrêté du 28 février 2024 relatif à la mise en œuvre du **dispositif d'autorisations de plantation en matière de gestion du potentiel de production viticole - campagne 2024** : [ici](#)
- Publication du tableau des recommandations professionnelles de **limitations régionales de plantations nouvelles** et de **restrictions à la replantation** dans le cadre de la gestion du potentiel de production viticole de la **campagne 2024** : [ici](#)
- Aide à la plantation et à l'accompagnement à la plantation et à la **gestion durable des haies** : [ici](#)
- Dispositions générales relatives à la programmation et la mise en œuvre de la **campagne de contrôles officiels 2024** (programme 206) – *instruction technique (vigne en page 5)* : [ici](#)
- Décision n° MEP/D2024-4 du 19 mars 2024 relative au **programme d'informations et études économiques de FranceAgriMer pour l'année 2024** : [ici](#)
- Prolongation jusqu'au 30 juin 2024 du **dispositif exceptionnel de prises en charge de cotisations sociales** en faveur des **entreprises du secteur de l'agriculture**, de la forêt et de l'aquaculture fortement affectées par les **conséquences de l'agression de la Russie contre l'Ukraine** – *instruction technique* : [ici](#)
- Décret n° 2024-251 du 22 mars 2024 instituant une aide visant à **compenser la hausse des coûts d'approvisionnement d'électricité** des entreprises particulièrement affectées par les conséquences économiques et financières de la guerre en Ukraine : [ici](#)

Douanier

- Statistiques nationales du **commerce extérieur** : [ici](#)

Environnement

- Arrêté du 24 janvier 2024 relatif à l'approbation du cahier des charges de l'appel à projets « **Emballages et contenants alimentaires et politiques de durabilité** : nouvelles contraintes d'alimentarité et impacts sur la nutrition et la santé » : [ici](#)
- Arrêté du 1^{er} mars 2024 modifiant l'arrêté du 14 mars 2023 relatif aux **bonnes conditions agricoles et environnementales** : [ici](#)
- **Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle**, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime : [ici](#)

Interprofessions

- Arrêté du 20 février 2024 relatif à l'avenant n° 3 à l'**accord interprofessionnel triennal 2023-2024-2025** portant sur la modification de l'article 7 relatif au montant de la **cotisation des AOC Saint-Péray et Vacqueyras** : [ici](#)
- Arrêté du 20 février 2024 relatif à l'avenant n° 6 à l'**accord interprofessionnel triennal 2023-2024-2025** portant sur la modification de l'article 7 relatif au montant de la **cotisation de l'AOC Rasteau** : [ici](#)

Social

- Décret n° 2023-1190 du 14 décembre 2023 fixant la valeur de service du point de retraite dans le **régime de retraite complémentaire obligatoire des non-salariés agricoles** : [ici](#)
- Avis relatif à l'extension et à l'élargissement de l'avenant n° 16 du 22 novembre 2023 à l'accord national interprofessionnel instituant le régime de retraite complémentaire **AGIRC-ARRCO** : [ici](#)
- Avis relatif à l'extension et à l'élargissement de l'avenant n° 17 du 22 novembre 2023 à l'accord national interprofessionnel instituant le régime de retraite complémentaire **AGIRC-ARRCO** : [ici](#)
- Avis relatif à l'extension et à l'élargissement de l'avenant n° 18 du 22 novembre 2023 à l'accord national interprofessionnel instituant le régime de retraite complémentaire **AGIRC-ARRCO** : [ici](#)

- Avis relatif à l'extension et à l'élargissement de l'avenant n° 19 du 14 décembre 2023 à l'accord national interprofessionnel instituant le régime de retraite complémentaire **AGIRC-ARRCO** : [ici](#)
- Avis relatif à l'extension d'avenants salariaux à des **conventions collectives de travail étendues relatives aux professions agricoles** : [ici](#)

Technique

- Homologation du cahier des charges de l'AOC « Châtillon-en-Diois » : [ici](#) et [ici](#)
- Homologation du cahier des charges de l'AOC « Clairette de Die » : [ici](#) et [ici](#)
- Homologation du cahier des charges de l'AOC « Coteaux de Die » : [ici](#) et [ici](#)
- Homologation du cahier des charges de l'AOC « Crémant de Die » : [ici](#) et [ici](#)
- Arrêté du 7 mars 2024 modifiant le Catalogue officiel des **espèces et variétés de plantes cultivées en France (plants de vigne)** : [ici](#)

Règlementation communautaire

- Règlement délégué (UE) 2024/205 de la Commission du 18 décembre 2023 complétant le règlement (UE) 2021/2116 du Parlement européen et du Conseil par des dispositions spécifiques relatives à la notification des irrégularités en ce qui concerne le **Fonds européen agricole de garantie et le Fonds européen agricole pour le développement rural**, et abrogeant le règlement délégué (UE) 2015/1971 de la Commission : [ici](#)
- Règlement d'exécution (UE) 2024/206 de la Commission du 18 décembre 2023 précisant la fréquence et la forme de la notification des irrégularités en ce qui concerne le **Fonds européen agricole de garantie et le Fonds européen agricole pour le développement rural**, conformément au règlement (UE) 2021/2116 du Parlement européen et du Conseil, et abrogeant le règlement d'exécution (UE) 2015/1975 de la Commission : [ici](#)
- Publication d'une communication relative à l'approbation d'une modification standard concernant le cahier des charges d'une dénomination dans le secteur vitivinicole visée à l'article 17, paragraphes 2 et 3, du règlement délégué (UE) 2019/33 de la Commission – **AOP Grignan les Adhémar** : [ici](#)
- Publication d'une communication relative à l'approbation d'une modification standard concernant le cahier des charges d'une dénomination dans le secteur vitivinicole visée à l'article 17, paragraphes 2 et 3, du règlement délégué (UE) 2019/33 de la Commission – **IGP Méditerranée** : [ici](#)
- Publication d'une communication relative à l'approbation d'une modification standard concernant le cahier des charges d'une dénomination dans le secteur vitivinicole visée à l'article 17, paragraphes 2 et 3, du règlement délégué (UE) 2019/33 de la Commission – **IGP Var** : [ici](#)
- Publication d'une communication relative à l'approbation d'une modification standard concernant le cahier des charges d'une dénomination dans le secteur vitivinicole visée à l'article 17, paragraphes 2 et 3, du règlement délégué (UE) 2019/33 de la Commission – **IGP Vaucluse** : [ici](#)
- Communication relative à l'approbation d'une modification standard concernant le cahier des charges d'une dénomination dans le secteur vitivinicole visée à l'article 17, paragraphes 2 et 3, du règlement délégué (UE) 2019/33 de la Commission – **AOP Ventoux** : [ici](#)
- Publication d'une communication relative à l'approbation d'une modification standard concernant le cahier des charges d'une dénomination dans le secteur vitivinicole visée à l'article 17, paragraphes 2 et 3, du règlement délégué (UE) 2019/33 de la Commission – **AOP Gigondas** : [ici](#)
- Décision d'exécution (UE) 2024/731 de la Commission du 28 février 2024 **reportant la date d'expiration de l'approbation de l'indoxacarbe** en vue de son utilisation dans les **produits biocides** relevant du type de produits 18, conformément au règlement (UE) no 528/2012 du Parlement européen et du Conseil - *contre pyrale de la vigne, vers de la grappe, cicadelles vertes* : [ici](#)
- Décision d'exécution (UE) 2024/732 de la Commission du 28 février 2024 **reportant la date d'expiration de l'approbation du phosphore d'aluminium** en vue de son utilisation dans les **produits biocides** relevant des types de produits 14 et 18, conformément au règlement (UE) no 528/2012 du Parlement européen et du Conseil : [ici](#)
- Décision d'exécution (UE) 2024/733 de la Commission du 28 février 2024 **reportant la date d'expiration de l'approbation du cholécalciférol** en vue de son utilisation dans les **produits biocides** relevant du type de produits 14, conformément au règlement (UE) no 528/2012 du Parlement européen et du Conseil : [ici](#)

- Règlement d'exécution (UE) 2024/893 de la Commission du 22 mars 2024 **approuvant le jus d'ail traité thermiquement en tant que substance active destinée à être utilisée dans des produits biocides** relevant du type de produits 19 conformément au règlement (UE) no 528/2012 du Parlement européen et du Conseil : [ici](#)
- Décision d'exécution de la Commission du 28 février 2024 approuvant, au nom de l'Union européenne, la modification des annexes I, IIIa, IIIb et VI de **l'accord entre la Communauté européenne et le Canada relatif au commerce des vins et des boissons spiritueuses** : [ici](#)
- Décision d'exécution de la Commission du 28 février 2024 approuvant, au nom de l'Union européenne, la modification de l'annexe IVa de **l'accord entre la Communauté européenne et le Canada relatif au commerce des vins et des boissons spiritueuses** : [ici](#)
- Avis du Comité économique et social européen sur le thème «**Le rôle de la jeunesse dans le développement rural**» (avis d'initiative) : [ici](#)
- Avis du Comité économique et social européen sur le thème «**Conséquences des prix élevés de l'énergie sur le secteur agricole et les zones rurales**» (avis d'initiative) : [ici](#)
- Communication de la Commission rectifiant les **lignes directrices concernant les aides d'État dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales** : [ici](#)
- Résolution législative du Parlement européen du 12 septembre 2023 sur le projet de décision du Conseil modifiant la décision (UE) 2019/1754 relative à **l'adhésion de l'Union européenne à l'acte de Genève de l'arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques** (07424/2023 — C9-0145/2023 — 2022/0372(NLE)) : [ici](#)
- Amendements du Parlement européen, adoptés le 12 septembre 2023, à la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2000/60/CE établissant **un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau**, la directive 2006/118/CE sur la protection des eaux souterraines contre la pollution et la détérioration, et la directive 2008/105/CE établissant des normes de qualité environnementale dans le domaine de l'eau (COM(2022)0540 — C9-0361/2022 — 2022/0344(COD)) : [ici](#)
- Avis du Comité européen des régions sur le thème «**Gestion des risques et réglementation du marché: les outils propres à renforcer le caractère durable de l'agriculture européenne**» : [ici](#)

Les dernières nominations

- Au **cabinet de la ministre déléguée** auprès du **ministre de l'Agriculture** et de la souveraineté alimentaire - **Mme Marjorie BOUCHARD**, conseillère médias et communication : [ici](#)
- Au **cabinet de la ministre déléguée** auprès du **ministre de l'Agriculture** et de la souveraineté alimentaire - **M. Yves-Marie CANN**, conseiller médias et communication par intérim : [ici](#)
- Au **cabinet de la ministre déléguée** auprès du **ministre de l'Agriculture** et de la souveraineté alimentaire **M. Guillaume POITOUX** est nommé chef de cabinet : [ici](#)
- Membre du **conseil d'orientation permanent** et du **conseil d'administration** de l'Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (**FranceAgriMer**) – **Quentin LE GUILLOUS** : [ici](#) et [ici](#)